

PARTIE II

Chapitre 16

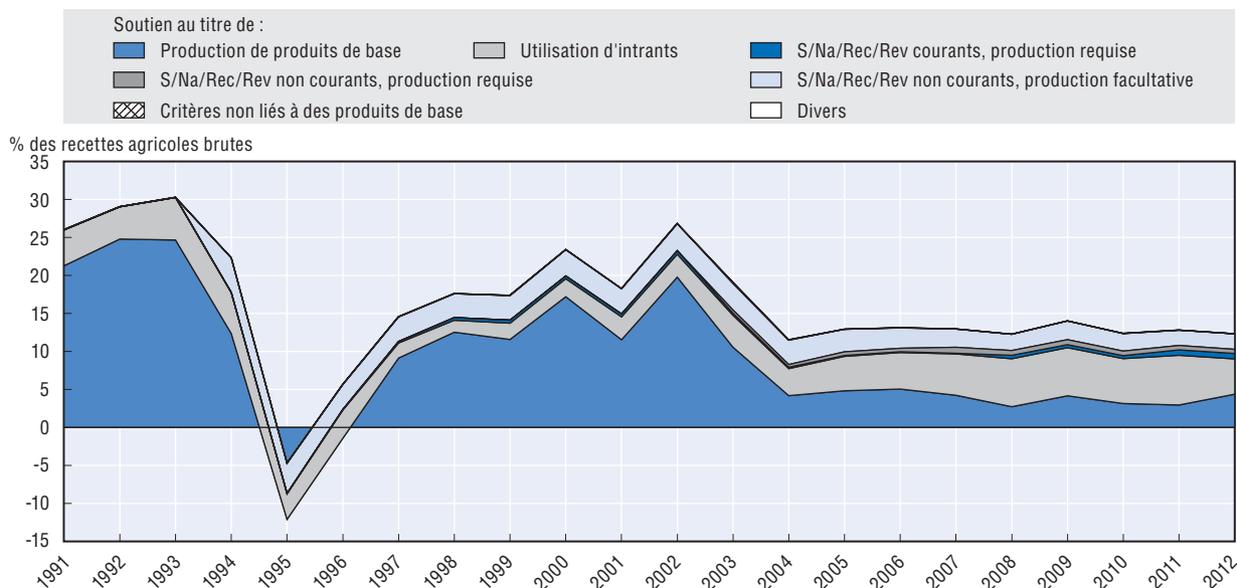
Mexique

Le chapitre sur le Mexique contient une brève évaluation du développement des politiques agricoles et du soutien à l'agriculture ; une information contextuelle sur le cadre dans lequel les politiques agricoles sont mises en œuvre et les caractéristiques du secteur agricole ; une évaluation de soutien à l'agriculture en 2011-12 et à plus long terme. Il est complété par une description de l'évolution des politiques agricoles en 2012-13.

Évaluation de l'évolution des politiques

- Le Mexique a sensiblement réformé ses politiques agricoles, réduisant de moitié le soutien fourni à ce secteur (ESP en pourcentage), ainsi que la part des mesures de soutien susceptibles de générer le plus de distorsions. La réforme a été centrée sur la libéralisation des échanges dans le cadre de l'OMC et de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), et sur le passage aux paiements directs en fonction de données de référence concernant les superficies (PROCAMPO) et le nombre d'animaux (PROGAN).
- Le Mexique a néanmoins substantiellement relevé les dépenses au titre de l'utilisation d'intrants variables au cours de la décennie écoulée, en particulier les subventions aux contrats de couverture des prix et à la consommation énergétique. Les subventions versées au titre de la consommation d'électricité et de combustibles créent des incitations à une utilisation irrationnelle de l'énergie et de l'eau aux fins d'irrigation, alors que le secteur agricole compte déjà pour 77 % de la consommation nationale d'eau.
- Il convient de renforcer la compatibilité des politiques agricoles avec la viabilité environnementale, en particulier par la réduction ou la suppression des subventions à la consommation d'électricité destinée au pompage de l'eau et de celles à la consommation de combustibles.
- Les subventions aux contrats de couverture méritent une évaluation rigoureuse, et les objectifs de PROCAMPO pourraient être précisés de manière à orienter les fonds disponibles sur des buts explicites et les bénéficiaires visés.
- Les efforts récemment déployés par le Mexique pour améliorer son système d'innovation agricole dans le cadre du programme MASAGRO sont opportuns. Aucune hausse sensible de la part des services d'intérêt général dans le soutien total n'est cependant observable. Le soutien agricole devrait être réorienté des subventions au titre de l'utilisation d'intrants variables génératrices de distorsions sur des investissements ciblés dans l'innovation et l'infrastructure de manière à rehausser les résultats et la compétitivité du secteur.

Graphique 16.1. Mexique: Niveau et composition de l'ESP selon le type de soutien, 1991-2012



Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2013.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932883227>

Informations contextuelles

Le Mexique est la quatorzième économie mondiale et constitue un grand pays par le nombre d'habitants (113 millions) comme par la superficie. Après quelques années d'instabilité monétaire au milieu des années 90, l'économie mexicaine a connu une inflation relativement faible et un taux de change plus stable. L'année 2009 a été marquée par une contraction de la vie économique, mais une croissance de 4-5 % est enregistrée chaque année depuis 2010. Si le secteur agricole produit 3.5 % du PIB, il emploie 12.3 % de la population active. Le Mexique est importateur net de produits agro-alimentaires, (son déficit commercial s'est chiffré à 5.2 milliards USD en 2011), et la part de ces importations atteint 7 % du total. Les terres arables représentent 24 % de l'ensemble des terres agricoles, dont quelque 6 % sont irrigués. La moitié du territoire mexicain est assujéti au régime de propriété communale (*ejidos*) qui, malgré les réformes, limite la vente de terres agricoles.

Tableau 16.1. Mexique : Indicateurs contextuels, 1995, 2011*

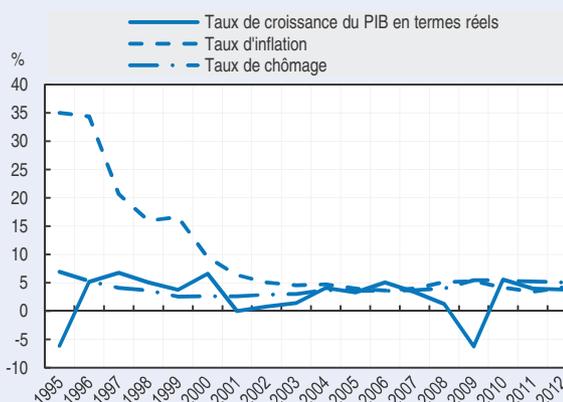
	1995	2011*
Contexte économique		
PIB (milliards de USD)	314	1 155
Population (millions)	90	113
Superficie des terres (milliers de km ²)	1 944	1 944
Densité de la population (habitants/km ²)	47	59
PIB par tête, PPA (USD)	7 532	15 988
Commerce en % du PIB	24.2	30.3
Agriculture dans l'économie		
Part du PIB agricole (%)	5.4	3.5
Part de l'emploi agricole (%)	22.2	12.3
Exportations agro-alimentaires (% des exp. totales)	7.3	6.1
Importations agro-alimentaires (% des imp. totales)	7.2	7.5
Caractéristiques du secteur agricole		
Balance commerciale agro-alimentaire (mns de USD)	593	-5 234
Part des prod. végétaux dans la prod. agricole (%)	56	51
Part des prod. animaux dans la prod. agricole (%)	44	49
Superficie agricole (SA) (milliers d'ha)	107 200	102 833
Part des terres arables dans la SA (%)	23	24
Part des terres irriguées dans la SA (%)	6	6
Part de l'agriculture dans la consommation d'eau (%)	85	77
Bilan de l'azote, Kg/ha	24	21

* Ou dernière année disponible.

Sources : OCDE bases de données statistiques, ITCS, Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale et données nationales.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932884329>

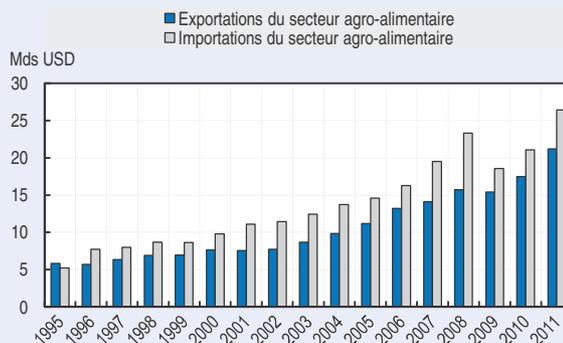
Graphique 16.2. Mexique : Principaux indicateurs macroéconomiques, 1995-2012



Source : Statistiques de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932883246>

Graphique 16.3. Mexique : Commerce agro-alimentaire, 1995-2011



Source : Base de données ITCS, Statistiques du commerce international par produit.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932883265>

Note : Les définitions détaillées et les sources des indicateurs contextuels se trouvent dans l'annexe II.1.

Évolution du soutien à l'agriculture

Le Mexique a entrepris une vaste réforme de sa politique agricole au cours des deux dernières décennies, laquelle s'est traduite par une réduction de plus de la moitié du montant du soutien par rapport à 1991-93 et par un réaménagement des aides qui subsistent de manière à générer moins de distorsions. Le niveau de distorsion des prix a ainsi été ramené à seulement 4 % en 2010-12, comme en atteste le coefficient nominal de protection. Cependant, depuis 2000, le Mexique a accru les paiements fondés sur l'utilisation d'intrants variables, et en particulier les subventions à la consommation d'électricité et aux contrats de couverture des prix.

ESP en % des recettes (ESP en %)

Le soutien mesuré par l'ESP en pourcentage a été réduit, passant de 28 % au cours de la période de référence 1991-93 à 13 % en 2010-12, bien en dessous de la moyenne de 19 % pour l'OCDE. Les politiques de libéralisation des échanges ont conduit à réduire considérablement la protection aux frontières et l'intervention sur les prix.

Soutien pouvant créer le plus de distorsions en % de l'ESP

Le soutien des prix du marché a été réduit et réaffecté aux paiements directs au titre de la superficie et du nombre d'animaux non courants (programmes PROCAMPO et PROGAN). Les mesures pouvant créer le plus de distorsions ont été réduites à la moitié du soutien total en 2010-12. Cependant, au cours de la dernière décennie, le soutien fondé sur l'utilisation des intrants a augmenté.

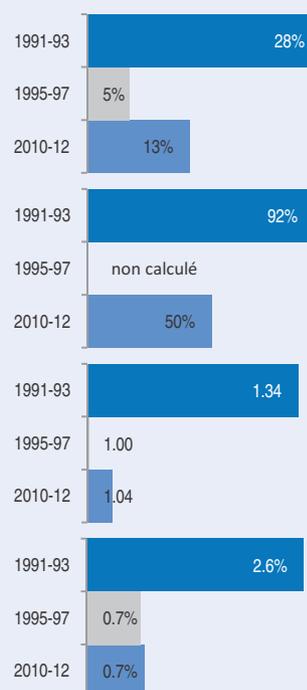
Ratio du prix à la production au prix à la frontière (CNP)

Dans l'ensemble, les prix reçus par les agriculteurs étaient supérieurs de 4 % aux prix mondiaux, contre 34 % en 1991-93. Les produits qui avaient un CNP relativement élevé en 2010-12 étaient la viande de volaille (16 %) et le sucre 14 %. La période 1995-97 présente des estimations du soutien des prix très faibles et parfois négatives en raison d'une grande fluctuation des taux de change.

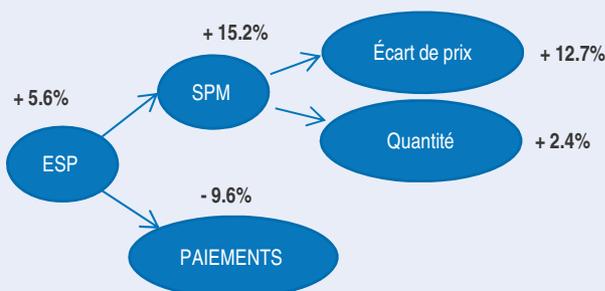
EST en % du PIB

Le soutien total à l'agriculture s'élevait à 0.7 % du PIB, légèrement en dessous de la moyenne de l'OCDE (0.9 %). Le soutien aux services d'intérêt général représentait 10 % de l'EST, bien en dessous de la moyenne de 26 % pour l'OCDE.

Seuls trois produits ont reçu des transferts spécifiques supérieurs à 10 % de recettes : le blé (16 %) la volaille (13 %) et le sucre (12 %). Le TSP du principal aliment de base, le maïs, a diminué, passant de 43 % en 1991-93 à 7 % en 2010-12.



Décomposition de l'évolution de l'ESP, 2011 à 2012



Malgré une réduction des paiements de 10 %, le niveau du soutien a augmenté de 6 % en 2012, en raison de l'augmentation de l'écart des prix.

Transferts à des produits spécifiques (TSP), 2010-12

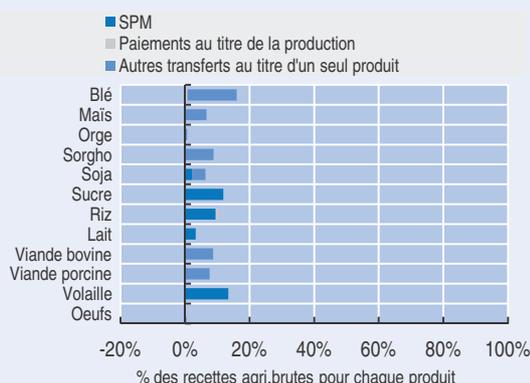


Tableau 16.2. Mexique : Estimation du soutien à l'agriculture

millions MXN

	1991-93	1995-97	2010-12	2010	2011	2012p
Valeur totale de la production (à la sortie de l'exploitation)	86 539	182 276	631 026	580 102	618 901	694 074
dont : part de produits SPM (%)	69	70	68	68	68	68
Valeur totale de la consommation (à la sortie de l'exploitation)	82 475	181 410	693 642	622 688	676 907	781 331
Estimation du soutien aux producteurs (ESP)	25 995	12 953	86 764	79 228	88 083	92 980
Soutien au titre de la production des produits de base	21 540	289	24 578	20 245	20 386	33 104
Soutien des prix du marché	21 380	211	23 690	18 618	19 549	32 904
Paiements au titre de la production	160	79	888	1 628	837	200
Paiements au titre de l'utilisation d'intrants	4 445	5 729	39 269	37 853	44 961	34 993
Utilisation d'intrants variables	2 296	2 373	19 172	17 738	23 161	16 618
avec contraintes sur les intrants	0	0	0	0	0	0
Formation de capital fixe	1 680	2 340	14 945	15 984	17 229	11 622
avec contraintes sur les intrants	0	0	0	0	0	0
Services utilisés sur l'exploitation	469	1 016	5 152	4 132	4 571	6 752
avec contraintes sur les intrants	0	0	0	0	0	0
Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev courants, production requise ¹	10	234	4 281	2 527	4 903	5 412
Au titre des Recettes / du Revenu	0	100	0	0	0	0
Au titre de la Superficie cultivée / du Nombre d'animaux	10	134	4 281	2 527	4 903	5 412
avec contraintes sur les intrants	0	0	0	0	0	0
Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production requise	0	0	3 936	3 806	3 956	4 047
Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production facultative	0	6 701	14 700	14 797	13 878	15 425
Avec taux de paiement variables	0	0	0	0	0	0
avec exceptions concernant les produits	0	0	0	0	0	0
Avec taux de paiement fixes	0	6 701	14 700	14 797	13 878	15 425
avec exceptions concernant les produits	0	9	0	0	0	0
Paiements selon critères non liés à des produits de base	0	0	0	0	0	0
Retrait de ressources à long terme	0	0	0	0	0	0
Production de produits particuliers autres que des produits de base	0	0	0	0	0	0
Autres critères non liés à des produits de base	0	0	0	0	0	0
Paiements divers	0	0	0	0	0	0
ESP en pourcentage	28	5	13	12	13	12
CNP des producteurs	1.34	1.00	1.04	1.04	1.04	1.05
CNS aux producteurs	1.40	1.06	1.14	1.14	1.15	1.14
Estimation du soutien aux services d'intérêt général (GSSE)	3 407	3 529	10 267	9 406	9 958	11 437
Recherche et développement	339	637	1 348	1 216	1 414	1 414
Établissements d'enseignement agricole	550	849	3 635	3 267	3 889	3 750
Services d'inspection	0	156	1 162	999	771	1 715
Infrastructures	809	866	3 299	2 609	3 190	4 097
Commercialisation et promotion	322	218	822	1 316	692	458
Stockage public	1 210	487	1	0	1	2
Divers	177	317	0	0	0	0
ESSG en pourcentage de l'EST (%)	10.6	..	10.2	10.2	9.8	10.7
Estimation du soutien aux consommateurs (ESC)	-19 400	-760	-23 598	-18 493	-17 081	-35 219
Transferts des consommateurs aux producteurs	-21 871	-1 829	-23 133	-18 124	-20 187	-31 090
Autres transferts des consommateurs	-770	-3 513	-3 865	-3 724	-884	-6 985
Transferts des contribuables aux consommateurs	2 629	4 515	3 372	3 356	3 904	2 856
Surcoût de l'alimentation animale	612	67	29	0	86	0
ESC en pourcentage	-24	1	-3	-3	-3	-5
CNP des consommateurs	1.38	1.02	1.04	1.04	1.03	1.05
CNS aux consommateurs	1.32	0.99	1.03	1.03	1.03	1.05
Estimation du soutien total (EST)	32 032	20 997	100 403	91 990	101 945	107 272
Transferts des consommateurs	22 642	5 342	26 998	21 848	21 071	38 075
Transferts des contribuables	10 160	19 169	77 269	73 866	81 758	76 183
Recettes budgétaires	-770	-3 513	-3 865	-3 724	-884	-6 985
EST en pourcentage du PIB (%)	2.63	0.65	0.70	0.71	0.71	0.69
Déflateur du PIB 1991-93=100	100	202	665	631	668	695

.. Non disponible

Note : p : provisoire. CNP : Coefficient nominal de protection. CNS : Coefficient nominal de soutien.

Le soutien des prix du marché s'entend net de prélèvements aux producteurs et de surcoût de l'alimentation animale. Les produits SPM pour le Mexique sont : le blé, le maïs, l'orge, le sorgho, le café, les haricots, les tomates, le riz, le soja, le sucre, le lait, la viande bovine, la viande porcine, la volaille et les oeufs.

1. S (Superficie cultivée), Na (Nombre d'animaux), Rec (Recettes), Rev (Revenu).

Source : OCDE (2013), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932884348>

Évolution des politiques

Principaux instruments d'action

Les grands objectifs de la politique mexicaine, qui ont trait au développement rural, à l'offre alimentaire, aux revenus agricoles et au renforcement de la durabilité, sont arrêtés par le *Programme sectoriel de développement de l'agriculture pour la période 2007-12*, le programme global de développement rural PEC (*Programa Especial Concurrente*) pour 2007-12 et la *Stratégie mexicaine face au changement climatique pour la période 2009-12*. Un nouveau cadre de programmation va être établi en 2013, lorsque que le nouveau gouvernement aura publié le Programme national de développement 2013-18.

Le Mexique a sensiblement réformé ses politiques agricoles au cours des deux dernières décennies : il a réduit les protections douanières dans le cadre de l'OMC, de l'ALENA, et d'autres accords commerciaux, et mis en œuvre des programmes de paiements directs. L'État soutient néanmoins les prix du marché pour certains produits de base, et applique un programme de paiements au titre de la production (*Ingreso Objetivo*) dont les crédits budgétaires avaient été réduits durant la période de hausse des prix. Le Mexique conduit deux grands programmes de paiements fondés sur des paramètres de référence : la superficie pour PROCAMPO, mis en place en 1994, et le nombre d'animaux dans le cas de PROGAN, lancé en 2003, qui impose des conditions de production respectueuses de l'environnement. Les subventions au titre de la consommation d'énergie (électricité et combustibles) et les subventions aux contrats de couverture ont récemment augmenté et constituent désormais des composantes importantes du soutien à l'agriculture. Le Mexique fournit également des paiements au titre des investissements sur l'exploitation, ou du capital fixe et des subventions à l'assurance-agricole par l'intermédiaire d'AGROASEMEX. Des aides à la consommation portant sur des denrées de première nécessité sont fournies aux familles pauvres par le biais des magasins ruraux DICONSA et de LICONSA (pour le lait). Globalement, le Mexique a sensiblement réduit le soutien des prix du marché au profit des paiements directs fondés sur des paramètres de référence ; plus récemment, il a relevé les dépenses liées aux paiements au titre des intrants.

Évolution de la politique intérieure en 2012-13

Aucun changement notable n'est intervenu dans la politique agricole du Mexique en 2012, dernière année d'application des politiques actuelles concernant le secteur, le développement rural et le changement climatique. Il a été convenu, dans le cadre du Programme sectoriel 2007-12, de maintenir **PROCAMPO** jusqu'en 2012, au-delà de la date butoir initiale de 2008 ; le nouveau gouvernement a décidé de le poursuivre en 2013, et étudie actuellement les moyens d'améliorer son application à compter de 2014. Le total des dépenses au titre de ces paiements directs est estimé à 15 425 millions MXN (1 173 millions USD) en 2012.

Le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, du Développement rural, de la Pêche et de l'Alimentation (SAGARPA) administre divers programmes liés à la **gestion des risques en matière de prix**. Le programme *Ingreso Objetivo*, principal instrument d'action de 2001 à 2006, n'a guère été sollicité depuis. Le **programme de couverture des prix** a connu un développement rapide à partir de 2005 ; ses dépenses ont atteint 12 346 millions MXN (993 millions USD) en 2011, mais suite à un fléchissement sensible de la demande en 2012, elles ont reflué à 5 379 millions MXN (409 millions USD). Ce programme permet aux agriculteurs et aux acheteurs de bénéficier d'un contrat assorti de prix stables libellés en dollars des États-Unis, tout en leur offrant la possibilité de tirer profit des hausses de prix au moment de la récolte par le biais d'options. Le programme finance entre 40 % et 100 % du coût de ces options sur les marchés à terme des États-Unis.

Une sécheresse a frappé les États du centre et du nord du Mexique en 2011 et au premier semestre de 2012. Les pouvoirs publics ont procédé au versement anticipé des aides au titre des programmes PROCAMPO et PROGAN et des subventions à la consommation de gazole, et accéléré le versement des indemnités dues au titre des assurances souscrites auprès d'AGROASEMEX. Ils ont par ailleurs relevé les dépenses allouées au programme **d'aide en cas de catastrophes naturelles** CADENA, passées de 1 019 millions MXN (81 millions USD) en 2010 à 1 980 millions MXN (159 millions USD) en 2011 et à 2 424 millions MXN (184 millions USD) en 2012. Ce programme apporte un soutien direct aux agriculteurs pauvres dépourvus d'assurance et finance les indemnisations au titre de l'assurance-catastrophes naturelles.

En juin 2012, une flambée de grippe aviaire a été signalée dans l'État de Jalisco. Le Service national de santé et de qualité et sécurité des produits agro-alimentaires (SENASICA) a pris les mesures et dispositions appropriées, dont l'abattage de 22 millions d'oiseaux et un programme de vaccination. En novembre 2012, ce foyer a été déclaré éradiqué.

Le programme d'innovation MASAGRO est mené conjointement par le SAGARPA et le Centre international pour l'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT). Lancé en 2011, il a été consolidé au cours de l'année 2012. Il s'articule en quatre composantes : recherche sur la diversité génétique des semences, stratégie internationale en vue d'accroître le rendement du maïs, stratégie internationale en vue d'accroître le rendement du blé et développement durable en coopération avec les producteurs. Ce projet ambitieux vise à associer la recherche aux transferts de technologie dans le cadre d'un système d'innovation unique reposant sur un partenariat public-privé. Ces deux dernières années, le nombre d'institutions et programmes existants intégrés à des interventions spécifiques de MASAGRO a sensiblement augmenté, parmi lesquels l'Institut national de la recherche agricole (INIFAP) et plusieurs universités et centres de recherche.

Le Mexique est déterminé à encourager le maintien de la biodiversité et l'évaluation des ressources génétiques. Le Centre de ressources génétiques, qui possède une vaste collection de plasmas germinatifs de différentes espèces (de plantes, d'animaux et de bactéries, entre autres), a ouvert en 2011, le Laboratoire national de génomique pour la biodiversité (LANGEBIO) en 2012.

En 2012, le SAGARPA a procédé à diverses modifications de son règlement interne. En particulier, l'organisme de commercialisation et de soutien, ASERCA, ne sera plus responsable de l'exécution du programme PROCAMPO qui sera mis en œuvre par le ministère (SAGARPA).

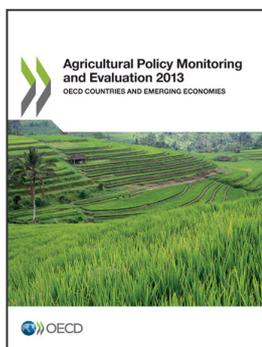
Évolution de la politique commerciale en 2012-13

En décembre 2008, le Mexique et le Canada ont souhaité la tenue de consultations au sujet des dispositions relatives à la mention obligatoire du pays d'origine (COOL), adoptées aux **États-Unis** en vertu de la Loi de 2008 sur l'alimentation, la conservation et l'énergie (loi agricole 2008). Un groupe a été formé en novembre 2009 dans le cadre de l'OMC, dont le rapport a été diffusé le 18 novembre 2011. Faisant suite à l'appel déposé par les États-Unis, le rapport de juin 2012 de l'Organe d'appel de l'OMC confirme que les dispositions en cause constituent un règlement technique au sens de l'Accord de l'OMC sur les OTC, et qu'elles ne sont pas compatibles avec les obligations incombant aux États-Unis dans le cadre de l'OMC. Les États-Unis ont fait part de leur intention d'appliquer les recommandations de l'Organe de règlement des différends de l'OMC.

En novembre 2012, le Mexique a décidé de procéder unilatéralement à une réduction progressive des droits d'importation appliqués à plus de trois cents lignes tarifaires de produits agro-alimentaires. Ces réductions concernent les droits NPF appliqués aux volailles, aux poissons, aux produits laitiers, aux haricots secs, aux raisins, au café, aux graisses animales, au fructose, au cacao, aux aliments pour animaux et aux pommes de terre. Certains de ces droits étaient

prohibitifs (plus de 200 % sur la volaille par exemple) ; mais les retombées commerciales devraient être limitées puisque plusieurs de ces produits sont importés des États-Unis et sont assujettis à un taux nul en vertu de l'ALENA. La réduction des droits appliqués sur le blé, le maïs, le riz, la poudre de lait et les haricots secs pour faire face à la hausse des prix en mai 2008 sont demeurés en vigueur depuis lors.

L'accord de libre-échange entre le Mexique et le **Pérou** est entré en vigueur en 2012. Le Mexique conduit actuellement avec le **Chili**, la **Colombie** et le **Pérou** des négociations portant sur le **partenariat Alliance pacifique**, lesquelles devraient aboutir au cours de l'année 2013. Depuis octobre 2012, il participe aux négociations sur l'accord commercial Asie-Pacifique, le **Partenariat transpacifique (TPP)**.



Extrait de :

Agricultural Policy Monitoring and Evaluation 2013 OECD Countries and Emerging Economies

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/agr_pol-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Mexique », dans *Agricultural Policy Monitoring and Evaluation 2013 : OECD Countries and Emerging Economies*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/agr_pol-2013-19-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.